



BILLETTERIE 2018*

ACTION SOCIALE INTERMINISTERIELLE EN FAVEUR DES AGENTS DE L'ETAT EN REGION OCCITANIE

La SRIAS en partenariat avec Tourisme Loisirs Culture Midi-Pyrénées (TLC) et Tourisme Loisirs Languedoc Roussillon (TLLR), implanté respectivement à Toulouse et Nîmes, proposent de nombreuses réductions dans les domaines de la culture, des loisirs, du sport, du ski, du tourisme sur l'ensemble du territoire régional et national.



Tourisme Loisirs Culture Midi-Pyrénées (TLC)

3 rue Merly 31 000 Toulouse

Tél : 05.61.29.83.29

Mail : contact@tlcmp.fr

Site : <http://tlcmp.fr>



Tourisme Loisirs Languedoc Roussillon (TLLR)

12 rue Grizot 30 000 Nîmes

Tél : 04.66.23.96.55

Mail : tllr.groupe@orange.fr

Site : <http://tourismeloisirslr.com>

Pour bénéficier de toutes leurs offres, il suffit de prendre une carte d'adhésion à l'une des deux associations, qui appartiennent au même réseau (une carte achetée chez TLC est valable chez TLLR et vice-versa)

Les avantages : La carte prise à l'une des deux associations permet de bénéficier de nombreux avantages : des tarifs réduits pour réserver les billets de spectacles, de théâtre, de festivals, de musées, de parcs d'attractions, de cinémas, des avantages sur les voyages et les locations vacances, des remises permanentes directement auprès de partenaires. jusqu'à 40% de réduction sur certains forfaits ski, une assurance sport et loisirs incluse dans l'adhésion (voir condition auprès du prestataire)

Comment bénéficier des avantages ?

La SRIAS a négocié un tarif privilégié pour les fonctionnaires et agents de l'Etat en région, avec un reste à charge allant de 5 à 10 € pour l'agent, en fonction de la formule choisie, le complément étant financé directement par la SRIAS

La carte d'adhésion vous donne accès à des offres régionales, ainsi qu'à des offres nationales (voir les guides Occitanie et National en téléchargement sur le site www.srias-occitanie.fr)

Type d'adhésion	Prix agents
Individuelle	5 €
Famille	10 €
Famille monoparentale	5 €
Retraité	5 €

Individuelle : agent actif

Famille : une carte par membre de la famille, enfants pris en compte jusqu'à 25 ans si rattaché fiscalement au foyer.

Famille monoparentale : famille avec un parent et un ou plusieurs enfants (hors garde alternée).

Retraité : agent en position de retraité de la fonction publique d'état

L'adhésion TLC et/ou TLLR a une validité annuelle du 1er novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Pour obtenir votre carte :

Il suffit d'envoyer par courrier le formulaire téléchargeable sur le site de la SRIAS Occitanie accompagnée :

- ▶ d'un chèque de 5 € ou 10 € (selon la formule choisie) à l'ordre de : TLC ou TLLR
- ▶ d'une photocopie de votre bulletin de salaire
- ▶ d'une copie de l'avis d'imposition pour les cartes familles
- ▶ d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir la carte

Pour ceux prenant la carte entre le 20 juillet et le 31 octobre 2018, pour l'année 2018, une remise supplémentaire de 50 % sur le prix afficher sera réalisée, soit 2.5 € (pour les cartes individuelles, famille monoparentales et retraités) et 5 € (pour les familles)

N'envoyez pas vos inscriptions à la SRIAS mais directement à TLC ou TLLR, avec un chèque à l'ordre de TLC ou TLLR selon votre choix

A partir du 01 novembre 2018 le prix sera à nouveau celui négocié par la SRIAS pour période novembre 2018 - octobre 2019, conformément au tableau.

Retrouvez toutes les informations et les modalités sur :

www.srias-occitanie.fr

*** Offre non contractuelle, dans la limite du budget alloué par la SRIAS Occitanie**